



Règlement Fédération Française de Natation Catégories d'âge pour 2023 et 2024.

Les nageuses nées en **2009** et avant participeront pour les deux années aux compétitions « Juniors et plus ».

Les nageurs (garçons) nés en **2008** et avant participeront pour les deux années aux compétitions « Juniors et plus ».

Les nageuses nés en **2010** participeront :
aux compétitions « Benjamins » jusqu'au 31/12/2023
aux compétitions « Juniors et plus » en 2024.

Les nageurs (garçons) nés en **2009 et 2010** participeront :
aux compétitions « Benjamins » jusqu'au 31/12/2023
aux compétitions « juniors et plus » en 2024.

Les nageuses nés en **2011** participeront aux compétitions « Benjamins » les deux années

Les nageurs (garçons) nés en **2011 et 2012** participeront :
aux compétitions « Avenirs » jusqu'au 31/12/2023
aux compétitions « Benjamins » en 2024.

Les nageuses nés en **2012** participeront :
aux compétitions « Avenirs » jusqu'au 31/12/2023
aux compétitions « Benjamins » en 2024.

Les nageuses et les nageurs nés en **2013** et après participeront aux compétitions «Avenirs» les deux années.